



Webconférence « Activités de bien-être »

La normalisation : une autre
approche pour une reconnaissance
pratique !

27 Janvier 2026

afnor
GROUPE

Règles/Modération

Webconférence du jour

**6/7 min (max)
par intervenant**

15 min de FAQ

**1h de
conférence**

**co-animée par
AFNOR**

C'est parti

AFNOR et la normalisation, une mission reconnue d'intérêt général



L'Association Française de Normalisation (AFNOR), est l'animateur du système français de normalisation, en charge de:

- l'élaboration des normes françaises
- de la participation à la normalisation européenne et internationale
- de la diffusion des normes

La normalisation est une activité reconnue d'intérêt général (Décret N°2009-697 mod 2021-1473)

Le groupe AFNOR

 **70 000** clients

84 000 sites certifiés
7300 certificats
produits



CERTIFIER



Leader du marché français

650 produits de
formation
35 centres de
formation dont à
l'international



FORMER

NORMER

Près de 36 000 normes
90 % d'origine européenne
ou internationale
890 Commissions de
normalisation



S'INFORMER

217 000 utilisateurs de
solutions
d'abonnement/CoBaz



20 000
professionnels
engagés en
normalisation



3 000
auditeurs
et évaluateurs
dont 50 % à l'international



1 600
adhérents



500
formateurs
et consultants



682
auteurs

BAROMETRE INTERNATIONAL 2025

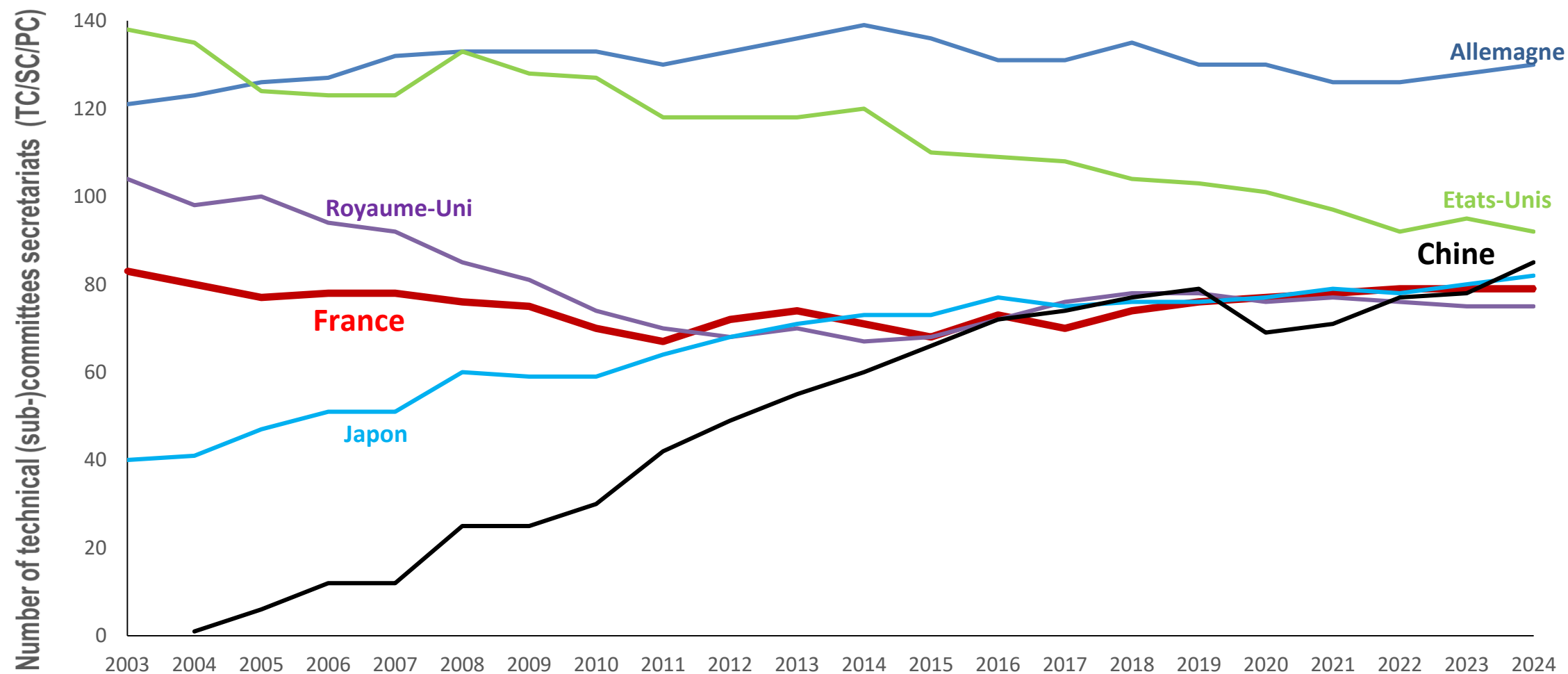
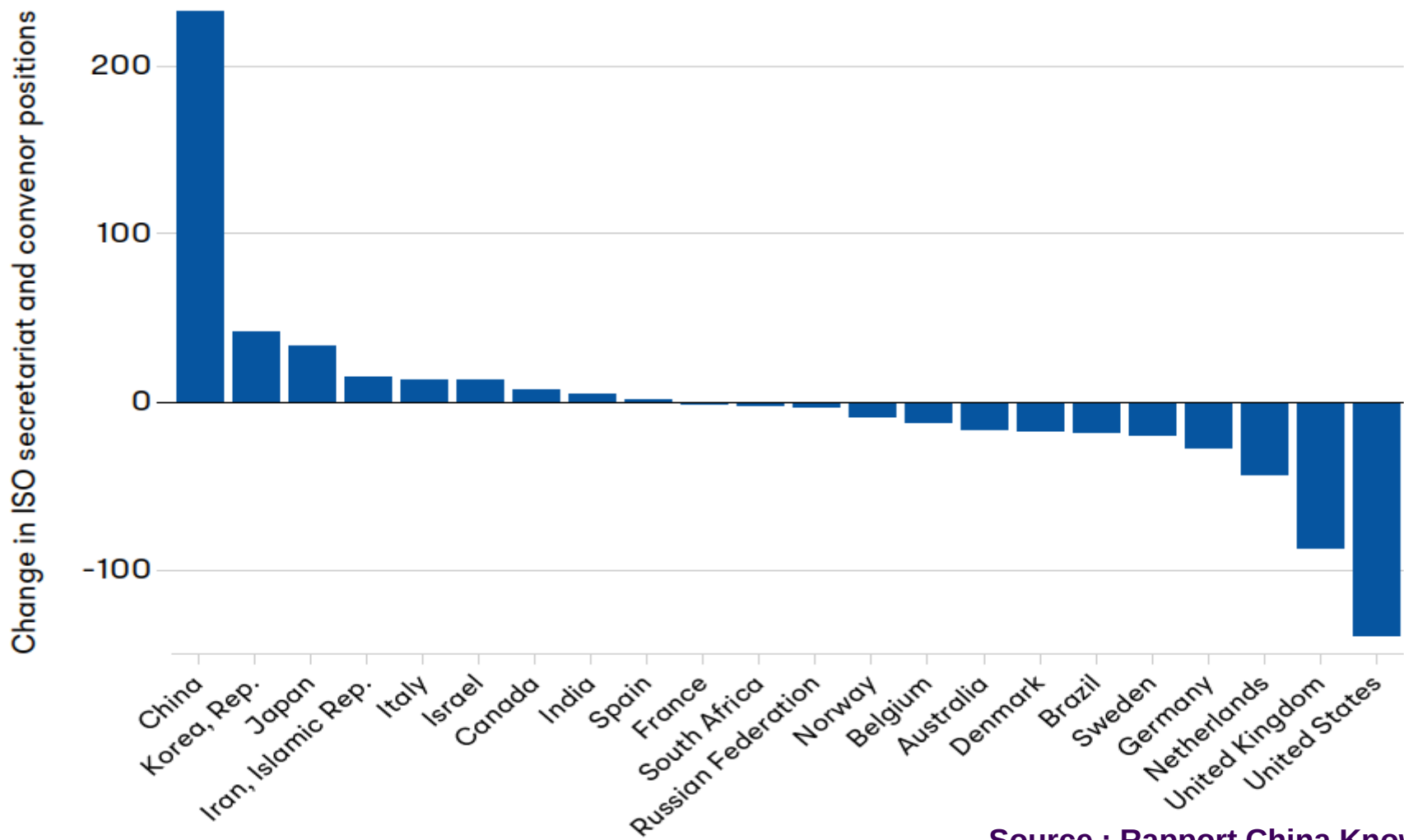


Figure 6 ISO leadership positions change, 2013–2023



Source : Rapport China Knowledge Network & Clingendael Report (Juin 2025)

La normalisation volontaire

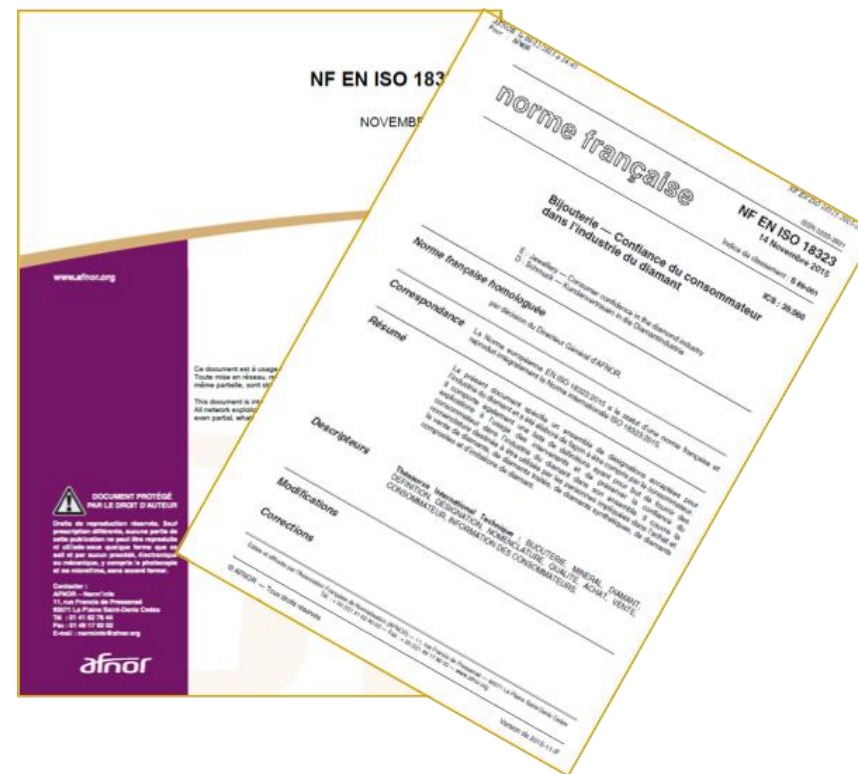
UN OUTIL D'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET DE CONFIANCE

Ce sont les acteurs du marché qui :

- proposent sa création
- l'élaborent par **consensus**, au sein d'un collectif de travail dédié
- la **valident**
- et l'**appliquent**

LA NORME EST VOLONTAIRE

Vous pouvez ou non y participer
et vous y référer



Les normes en appui de la réglementation

Législation/Règlementation

(Hard Law/Droit dur
Ex. lois, arrêtés/décrets,
directives, règlements...)



Exigences des pouvoirs publics
(France/Europe)

Normalisation

(Soft Law/Droit
souple)



- **Appuyer** les politiques publiques
- Aider au respect **d'engagements internationaux**
- **Simplifier** le contenu des textes réglementaires en les recentrant sur les objectifs politiques
- **Faciliter/alléger les contrôles** sous la responsabilité des états (Europe)
- Moyens pour être en conformité avec la législation

Une norme volontaire c'est



Un contenu de référence

- Rédigée **collectivement** par des **acteurs représentatifs** du secteur/ du sujet réunis dans une **commission de normalisation**
- Elaboré en suivant **un cycle défini** au sein d'un **organisme de normalisation** reconnu
- Reflète le **consensus** de l'ensemble des parties prenantes sur un sujet
- Donne **l'état de l'art** sur le sujet dans le **respect de la réglementation** correspondante
- D'application **volontaire** par les acteurs économiques ou la société



Evaluation de conformité, comment ?

CERTIFICATION

Evaluation par tierce partie



réalisée par un **organisme indépendant** (**laboratoires/organismes d'inspection/de certification**) en dehors des structures du fournisseur et de l'utilisateur du produit

Evaluation par seconde partie



réalisée par un **client, un pair, un acheteur**

Evaluation par première partie

réalisée en **autoévaluation**



EN RÉSUMÉ...

- LA NORMALISATION (version 1) -



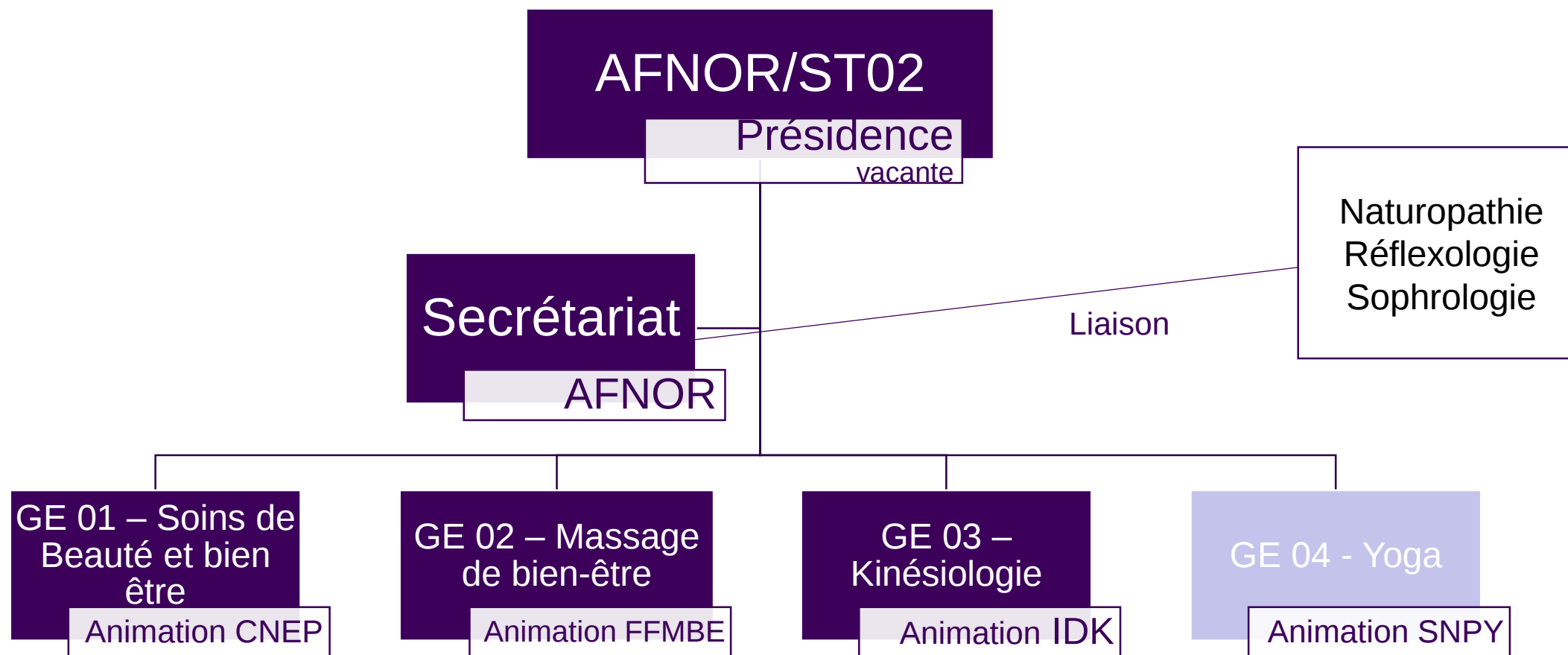
- LA NORMALISATION (version 2) -

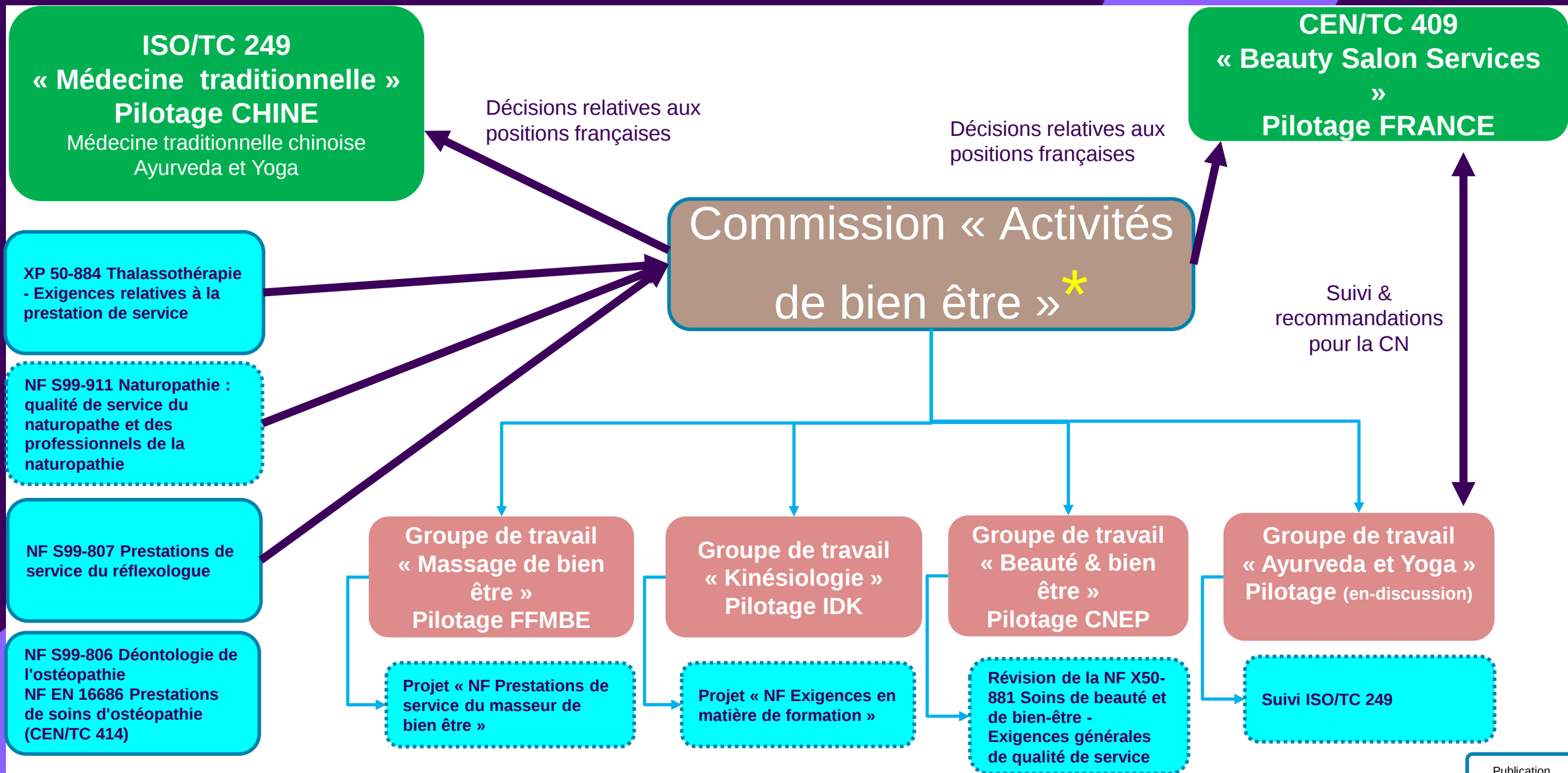


LANCEMENT D'UNE
COMMISSION
FRANÇAISE AFNOR
« **ACTIVITÉS DE
BIEN-ÊTRE** »

Structure AFNOR/ST02 « Activités de bien-être »

Organisation (à date)





* **Périmètre :** « Activités de bien-être visant l'amélioration du bien-être général des individus, Elles ne constituent pas des interventions médicales à proprement parler, mais plutôt des actions et des soins complémentaires qui contribuent à augmenter le confort et le bien-être des personnes impliquées. Les professionnels du bien-être cherchent à définir les meilleures pratiques dans leurs divers domaines d'expertise. La portée des activités de la commission de normalisation AFNOR ST02 Activités de bien-être, vise à définir l'ensemble des exigences relatives aux services de bien-être. » Les travaux de normalisation de la commission « activité de bien être » exclut des actes relevant des professions médicales réglementées

COMMISSION AFNOR/ST02 « ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE »

Un désir d'utiliser la normalisation comme moyen vers une reconnaissance concrète.



Soins de beauté et de bien être

Naturopathie

Réflexologie

Sophrologie

Massage bien-être

Kinésiologie

Yoga

Ayurveda

Volonté de
reconnaissance
pratique

Volonté de
structurer sa
pratique

Volonté
d'harmoniser
ses bonnes
pratiques

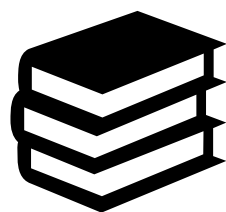
Relation
DGS /
Miviludes

Une structuration AFNOR
orientée vers le domaine
de la consommation vs
santé

Cette commission n'agit
pas dans le cadre de la
santé qui est réglementé

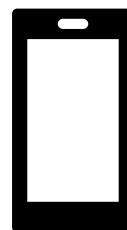
Objectifs

Le soutien d'AFNOR aux pratiques non réglementées



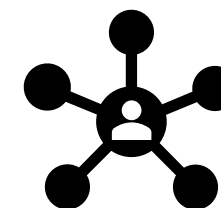
à court terme,

Encadrer la pratique et le métier (sécurisation, formation, professionnalisation...)



à moyen terme,

Assister la profession dans la mise en lumière d'un projet concret (produit, service, équipement...)



à long terme,

Accompagner la filière dans le but d'atteindre une légitimité tangible et agir en tant que liaison de l'état.



LANCEMENT
JANVIER 2026

NOUVEAU SUJET

NF KINÉSIOLOGIE
– EXIGENCES EN
MATIÈRE DE
FORMATION



EN PRÉPARATION
2026

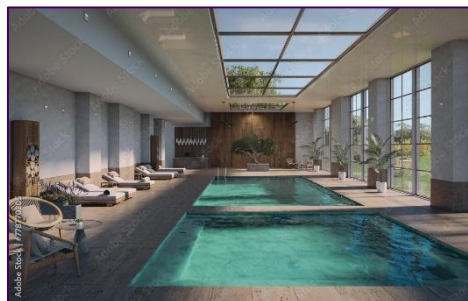
NOUVEAU SUJET
YOGA – MIROIR
DES TRAVAUX ISO
PORTÉ PAR L'INDE



Des acteurs incontournables à la table de la normalisation

A qui le tour ?

CNEP



Beauté & Salon
Norme NF (en-cours)

FFMBE



Massage de bien-être
Norme NF (en-cours)

Collectif
Naturopathie



Naturopathie
Norme NF (99%)

CSFR



Réflexologie
Norme NF (publiée)

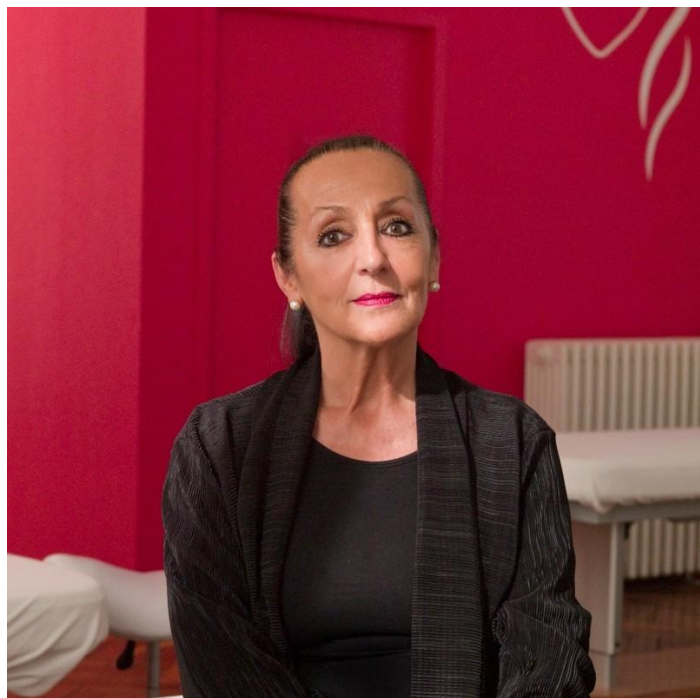


Pourquoi avez-vous choisi d'adopter la normalisation volontaire dans votre développement pratique ?

1. Intervenante – Régine FERRERE

Présidente de la Confédération nationale de l'esthétique et de la parfumerie

6'



Confédération Nationale
de l'Esthétique
et de la Parfumerie

**Animatrice du groupe
d'experts en charge
d'élaborer la norme
française relative aux soins
esthétiques et au bien-être,
Présidente du CEN/TC 409
Beauty Salon & Services**

2. Intervenant – Jean-Dominique LARMET

Vice-président de la Fédération française de massages bien-être (FFMBE)

6'



Fédération Française
de Massages Bien-être

**Animateur du groupe d'experts
chargée de l'élaboration de la
norme française pour décrire la
profession de
masseur/masseuse de bien-être**

3. Intervenant – Alioune DIAW

Président Fédération Française de Naturopathie

6'



**Président de la commission
naturopathie – collectif français
en charge de la conception de la
NF Naturopathie**

4. Intervenante – Elisabeth BRETON

Co-fondatrice de la collégiale des fédérations et des syndicats de réflexologie

6'



**COLLÉGIALE DES FÉDÉRATIONS
& SYNDICATS DE RÉFLEXOLOGIE**

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOIN

**Ex. Animatrice/Initiatrice de la
commission française de
normalisation qui a travaillé sur la
norme volontaire NF S99-807
« Prestations de Service du
Réflexologue »**

5. Intervenante – Alexandra ATTALAUZITI

Directrice générale d'ADNR Formations et Présidente du SPN

6'



**Quel rôle pour la normalisation
volontaire dans l'évolution future
des pratiques liées au bien-être ?**

FAQ

10 à
15'



afnor
GROUPE

2026

Bonne Année.

Merci !

Mme. Amy MICHEL

Amy.michel@afnor.org

M. Yann ORHAN

yann.orhan@afnor.org



afnor
GROUPE